

## RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES DE LA GIRONDE

### 1) Composition de la C.D.S.P.

Médecin généraliste - Président

Praticien hospitalier psychiatre

Médecin Psychiatre libéral

Vice Présidente du TGI de Bordeaux

UNAFAM

Association Métamorphose (usagers)

### FONCTIONNEMENT et ACTIVITE DE LA CDSP en 2017

<b>COMPOSITION DE LA CDSP</b>	Membres prévus art. L. 3223-2	Membres effectivement nommés
	Magistrat	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Psychiatre désigné par le procureur général près la cour d'appel	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Psychiatre désigné par le représentant de l'Etat dans le département	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Médecin généraliste	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Représentant d'association agréée de personnes malades	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Représentant d'association agréée de familles de personnes atteintes de troubles mentaux	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

### 2) Réunions.

La C.D.S.P. de la Gironde s'est réunie **5** fois dans l'année.

2018

<b>NOMBRE DE REUNIONS DE LA CDSP EN 2017</b>	<b>5</b>
<b>Nombre total de dossiers examinés par la CDSP en 2016</b>	
<b>Nombre de visites d'établissements effectuées par la CDSP en 2017</b>	
<b>Nombre de plaintes enregistrées par la CDSP en 2017</b>	
<b>Nombre de saisines du préfet par la CDSP (hors demandes de levée SDRE) en 2017</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de saisines du procureur par la CDSP en 2017</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de levées SDT proposés par la CDSP en 2017</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de levées SDRE proposées par la CDSP en 2017</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de propositions au JLD aux fins d'ordonner la sortie immédiate en 2017</b>	<b>SDT 0</b>
	<b>SDRE 0</b>

## 2) Examens des dossiers d'hospitalisation sans consentement.

Nous n'avons pas relevé d'anomalie dans les certificats et arrêtés relatifs aux hospitalisations sans consentement.

## 3) Visites d'établissements.

- Centre Hospitalier Ch Perrens (Bordeaux) : 1
- Centre Hospitalier de Cadillac : 1
- UHSA à Cadillac : 1
- Centre Hospitalier Garderosse (Libourne) : 1
- Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine : 1

## 5) Remarques générales sur la situation des personnes hospitalisées en particulier en ce qui concerne le respect des libertés individuelles et de la dignité des personnes.

## 6) Requêtes exposées par des usagers ou familles d'usagers.

## 7) Requête de l'administration :

## 8) Fonctionnement de la C.D.S.P. de la Gironde.

## 9) Remarques et conclusions :

Département : GIRONDE

Période : 1er janvier au 31 décembre 2018

**I - Données de cadrage**

<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques</b>		<b>1851</b>
dont	SDRE et SDJ	366
	Nombre de mesures prises en application de l'art. L. 3213-1 du CSP	97
	Nombre de mesures prises après application de l'art. L. 3213-2 du CSP	218
	Nombre de mesures prises en application de l'art. L. 3213-7 du CSP	0
	Nombre de mesures prises en application de l'art. 706-135 du CPP	9
	Nombre de mesures prises en application de l'art. L. 3214-3 du CSP	42
dont	Nombre total de SDDE	1523
	Nombre de SDT	511
	Nombre de SDTU	87
	Nombre total de SPI	925
<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an</b>		
dont	Dont Nombre de SDRE et SDJ	NR
dont	Dont Nombre de SDDE	NR
	Nombre de SPI	NR
<b>Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques</b>		<b>1380</b>
dont	Nombre de levées de SDRE et SDJ	0
	Nombre de levées de mesures prises en application de l'art. L. 3213-1 du CSP	NR
	Nombre de levées de mesures prises après application de l'art. L. 3213-2 du CSP	NR
	Nombre de levées de mesures prises en application de l'art. L. 3213-7 du CSP	NR
	Nombre de levées de mesures prises en application de l'art. 706-135 du CPP	NR
	Nombre de levées de mesures prises en application de l'art. L. 3214-3 du CSP	NR
dont	Nombre de levées de SDDE	0
	Nombre de levées de SPI	0 NR

CDSP = Code de la santé publique  
 CPP = Code de procédure pénale

SDRE = Soins sur décision du représentant de l'Etat  
 SDJ = Soins sur décision de justice

SDDE = Soins sur décision du directeur d'établissement

SDT = Soins sur demande d'un tiers  
 SDTU = Soins sur demande d'un tiers en urgence  
 SPI = Soins en cas de péril imminent

Chapitre III du titre Ier du livre III de la 3ème partie du CSP  
 Article 706-135 du CPP  
 Chapitre II du titre Ier du livre III de la 3ème partie du CSP  
 Article L. 3212-1, II, 2° du CSP  
 Article L. 3213-3 du CSP  
 Article L. 3212-1, II, 2°

## **II - Fonctionnement et activité de la CDSP**

<b>Composition de la CDSP au 31 décembre 2017</b>		
	<b>Membres désignés</b>	<b>Membres siégeant effectivement</b>
Membres prévus		
1 magistrat	X	X
1 psychiatre désigné par le procureur près de la cour d'appel	X	
1 psychiatre désigné par le représentant de l'Etat dans le département	X	X
1 médecin généraliste	X	X
1 représentant d'association agréée de personnes malades	X	X
1 représentant d'association agréée de familles de personnes malades	X	-

<b>Activité de la commission du 1er janvier au 31 décembre 2017</b>	
<b>Nombre de réunions</b>	5
<b>Nombre de visites d'établissements</b>	4
<b>Nombre total de dossiers examinés</b>	NR
dont SDRE et SDJ	
dont SDDE	
dont SPI	
<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées</b>	NR
dont SDRE et SDJ en hospitalisation complète	
SDRE et SDJ en programme de soins	
SDDE en hospitalisation complète	
dont SPI	
SDDE en programme de soins	
dont Nombre total de SPI examinées	
dont SPI en hospitalisation complète	
dont SPI en programme de soins	
<b>Nombre total de demandes ou de propositions de levée de la mesure de soins psychiatriques</b>	NR
dont Nombre de demandes adressées au préfet	
dont Nombre de demandes satisfaites	
dont Nombre de demandes adressées au directeur d'établissement	
dont Nombre de demandes satisfaites	
Nombre de demandes adressées au	
dont JLD	
dont Nombre de demandes satisfaites	
<b>Nombre de réclamations adressées à la commission par des patients ou leur conseil</b>	20